

Ce travail a été publié en 2008 dans l'ouvrage suivant: *Por s'onor croistre – Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Pierre Kunstmann*, éd. par Yvan Lepage et Christian Milat, pp. 257–271. Ottawa: Éditions David.

Le Mystère du siège d'Orléans : le chva ornemental et l'activation des consonnes étymologiques dans le français du XV^e siècle

Yves Charles Morin

Le texte du *Mystère du siège d'Orléans* est vraisemblablement un remaniement des années 1450 ou 1460 d'un mystère qu'on a commencé à jouer quelques années auparavant, probablement autour de 1440. On n'en connaît qu'une copie du début du XVI^e siècle, sur laquelle apparaissent aussi les corrections d'un réviseur, peut-être contemporain, dont les interventions cherchent très souvent à corriger la mesure des vers (cf. V.L. Hamblin 2002 : 7–11, 47–54). Ses caractéristiques dialectales sont celles de la région d'Orléans.

Ce texte est principalement composé d'octosyllabes. On compte cependant plusieurs centaines de décasyllabes et même quelques rares alexandrins. Ces vers (à l'exception du vers 71) respectent la césure épique, c'est à dire que la quatrième syllabe des octosyllabes et la sixième des alexandrins est une tonique lexicale, suivie — lorsqu'il s'agit de la tonique d'un paroxyton — d'une syllabe surnuméraire.

Ce texte, cependant, rompt avec les usages traditionnels pour la valeur prosodique des mots et le choix des rimes; ce qui n'a pas manqué d'intriguer ses éditeurs successifs. Ces innovations n'ont cependant pas fait l'objet d'examen approfondis et le témoignage qu'elles offrent n'a presque pas été exploité dans les travaux sur l'histoire du français. J'examinerai plus spécifiquement ici ce qu'elles révèlent sur l'état de la langue pour ce qui concerne l'extension de la syncope du chva (ou *e* réduit), les changements morphologiques faisant intervenir cette voyelle et l'évolution de la métrique du vers français en réaction à ces changements. Nous verrons ainsi que la syncope est régulière en position interne de mot après [r], [l] et [s], ce qui conduit le versificateur à interpréter les chvas du répertoire poétique comme un ornement de la langue poétique et à étendre son usage aux mots savants. Nous verrons ainsi que ce témoignage offre un nouvel éclairage sur les mécanismes responsables de l'activation des lettres étymologiques dans la prononciation des mots savants¹.

¹ La recherche présentée ici a été subventionnée en partie par le Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada (*Les voies du français*, projet GTRC 412-2004-1002, sous la direction de Mme France Martineau). Je remercie chaleureusement V. L. Hamblin pour son aide matérielle inestimable.

1 La méthode d'analyse

Les premiers éditeurs du *Mystère* font observer que la mesure du vers exige souvent l'épenthèse ou la syncope d'un chva —notée ou non dans la copie — dans des mots où on ne les attendrait pas à cette époque. « Notre poète [...] entre deux consonnes consécutives [...] entendait volontiers le son d'un *e* intercalaire. [...] Le plus souvent cet *e* ne figure pas dans le mot, mais il en faut tenir compte comme s'il y était » (Guessard & Certain 1862 : p. xli). C'est ainsi que *Gascon* compte partout pour trois syllabes, comme dans les vers : « *et entant qu'i sont Gascons* » (7749) et « *qui se nommoit le Gasecon* » (15642)². Inversement, « *Donnera, donneront* ne comptent souvent que pour deux syllabes; *fèra, feront*, que pour une seule, comme dans des textes beaucoup plus anciens où l'on rencontre parfois ces : *fra, front*. Mais nous ne pensons pas que personne avant l'auteur du *Mystère du siège d'Orléans* ait effacé le premier *e* de *perilleux* » (Guessard & Certain 1862 : p. xliv).

Les éditions ultérieures reprennent et précisent ces observations (Evans & Studers 1926 : 189, V.L. Hamblin 2002 : 41, G. Gros 2002 : 26–27). On y trouve parfois l'analyse métrique des vers les plus difficiles; G. Gros signale pratiquement toutes les lectures difficiles des passages retenus dans son édition et indique en note les vers hyper- ou hypométriques qui résistent à l'analyse. De plus, toutes les éditions incluent un nombre relativement réduit, mais non négligeable, de corrections qui régularisent souvent la mesure des vers. Par exemple, G. Gros retient la correction du premier réviseur pour le vers 11617 en ajoutant la conjonction *et* : « [*et*] *pour conserver devant tous* ».

Pour faire l'examen systématique de l'usage des chvas dans ce texte, j'ai développé un logiciel d'analyse métrique qui permet de tester rapidement sur l'ensemble des 20536 vers du *Mystère* les différentes hypothèses possibles sur la forme prosodique de chacun des mots et d'optimiser les distributions de façon à maximiser les analyses conformes aux usages poétiques courants et à réduire l'ensemble des irrégularités. Dans un certain nombre de cas, la solution optimale ne coïncide pas avec les choix de certaines des éditions antérieures (d'autant qu'elles sont parfois divergentes).

Ainsi pour le vers 12080 « *en elle avoir recouvrance* », la solution optimale choisit la non-élision du chva posttonique devant voyelle, caractéristique des œuvres poétiques de cette époque (cf. Rydberg 1907 : 89–121, Lote 1955 : 80) et également fréquente dans cette œuvre (8 % de non-élision des paroxytons), plutôt qu'une épenthèse entre le *v* et le *r* de *recouvrance* (= *recouv-ə-rance*), dont il n'y a aucun autre cas parmi les 56 occurrences de *recouvrance* et des formes du verbe *recouvrer*. (G. Gros, qui propose l'épenthèse pour le v. 12080, choisit la solution optimale pour le v. 11362 « *qu'en ellë avoir recouvrance ?*».)

² On adoptera ici la numérotation de vers de l'édition de V. L. Hamblin. L'édition partielle de G. Gros s'en écarte souvent de deux vers à partir du vers 1624, et pour la position des vers réinsérés.

Les mêmes principes font choisir pour le vers 9355 « *au duc Phelippes luy requerir* », la syncope dans *Ph'lippes* et non pas dans *requ'rir*, comme le fait l'édition de G. Gros. En effet, la syncope *Ph'lippe(s)* s'observe partout ailleurs, tandis qu'aucune des formes des verbes REQUERIR (*requerir* : 6 occ., *requerant* : 10 occ. / 11 occ. avec le vers corrompu 943, *requerrez* (ind. prés. = *requez*), ACQUERIR (*acquérir / aquerir* : 18 occ., *acquerant*), ENQUERIR (*enquerir*) ne l'exige, et qu'elle ne serait justifiable que pour une seule des formes de QUERIR (*querir* : 4 occ., *queroye* : 2 occ.).

Par mesure de prudence, je n'ai pas retenu non plus les amendements possibles des vers, lorsqu'ils exigent une épenthèse ou une syncope dans une forme ou dans un contexte insuffisamment représentés dans le corpus. L'épenthèse d'un *chva* entre le *r* et le *v* de *conserver* au vers 11617 : « *pour conserver devant tous* », permettrait d'amender sa mesure aussi bien que l'ajout du *et* initial que choisissent certaines éditions. Cette hypothèse, cependant, n'est pas retenue, car les autres formes de CONSERVER (*conserver* : 5 occ., *conservez* : 3 occ.) ne connaissent pas l'épenthèse et la fréquence des épenthèses « correctrices » potentielles dans le contexte *r+Consonne* est trop faible pour affirmer qu'elles correspondraient véritablement aux intentions de l'auteur, compte tenu du nombre total des autres vers hypométriques du manuscrit où ce genre d'explication n'est pas possible.

L'inventaire des épenthèses et des syncopes ainsi retenues est bien plus réduit que dans les inventaires précédents. On peut distinguer quatre grandes classes : (1) les analogies morphologiques, (2) la coalescence du *chva* avec une voyelle adjacente, (3) la syncope plus ou moins variable des *chvas* de l'ancien français primitif, et (4) l'épenthèse métrique ou « *chva* ornemental » (cf. Morin 2003). C'est surtout l'interprétation de l'épenthèse métrique qui retiendra notre attention, car elle permet de mettre en relation la chute du *chva* en français et l'activation des lettres étymologiques des mots savants.

2 Les analogies morphologiques

2.1 Les *chvas* thématiques du futur-conditionnel

La chute variable du *chva* devant [r] est responsable de la confusion ancienne entre les deux conjugaisons du futur-conditionnel de l'ancien français : sans voyelle thématique, comme dans *tordra*, ou avec *e* thématique, comme dans *bordera* (cf. Fennell 1975). Comme dans la plupart des œuvres du moyen français, les futurs-conditionnels issus de ces deux conjugaisons peuvent apparaître indifféremment avec ou sans voyelle thématique, le plus souvent sans — la graphie du copiste, cependant, ne note pas nécessairement la variante requise par le mètre. Sont athématiques, par exemple, les formes suivantes :

accordera (= *accordra* 18795)³, *oseroit* (= *os'roit* 139, 5682), *assailleroie* (= *assaill'roye* 4947), *renderez* (= *rendrez* 1325), *viverons* (= *vivrons* 1832), *fera* (= *fra* 164, 1375...), *seront* (= *s'ront* 1231, 2500...) et inversement sont thématiques les formes *confondera* (564), *perdront* (= *perderont* 13685) et *suyvra* (= *suyvera* 20214). On notera en particulier les formes athématiques après les radicaux se terminant pas une suite *Obstruante+[r]* : *entrerons* (= *entr'rons* 10807), *monstrons* (= *montr'rons* 7497), *recouvrera* (= *recouvr'ra* 72), *recouverez* (= *recouvr'rez* 568, 11187), toujours bien vivantes dans la langue moderne (cf. Morin 2003 : 647–648n8, 2007 : 137–139).

2.2 Les adjectifs épïcènes

On sait que les féminins des adjectifs épïcènes, tels que *grant*, *quel*, *tel*, ont fini par s'aligner sur le modèle des adjectifs marqués par un *chva* final au féminin. Les deux formes coexistent souvent dans le texte : *grant quantité* (1827) ~ *grande nécessité* (6930). Les formes graphiques *quelle*, *tel*, *telle* notent indifféremment des formes oxytoniques ou paroxytoniques.

Cette variation se transmet aux formes dérivées : *gramment* (6419, 16307) ~ *grandement* (443, 2487...), *ferment* (prose) ~ *fermement* (5719, 6641...). La forme analogique est la plus fréquente ou même souvent la seule attestée dans les dérivés; notons en particulier *seurté* (3 syll, 220, 1870...) < afr. *sëurté* (3 syll.). Le copiste utilise souvent des graphies conservatrices sans le *chva* requis pour le mètre : *principalement* (= *principalement* 6998) mais parfois aussi l'inverse : *principalement* (= *principalement* 4746); notons ici les graphies *briefment* (188), *briefvement* (1119, 1618, 5863), *griefment* (5724, 13925), *grièvement* (10075) et *griefvement* (14332) qui représentent toutes des formes trisyllabiques (= *briefvement*, *grièvement*).

Les formes *mal(l)eurté* (4 syll. 12984, 16252, 18407) ne continuent probablement pas directement la forme *malëurté* (4 syll.) de l'ancien français, mais sont construites sur le nom féminin *mal(l)eure* (4356, 5723, 11954, 19644).

2.3 Les *s* adverbiaux

Les variantes oxytoniques et paroxytoniques du type *encore(s)* ~ *encor*, *avecques* / *ovecques* ~ *avec*, *oncques* ~ *onc*, *jusques* ~ *jusqu'* (devant voyelle) alternent assez librement et ne sont pas toujours distinguées dans la graphie. En particulier, les formes élidées (cf. § 4.3) peuvent recevoir un *-s* graphique (*jusques* = *jusqu'* dans les vers 1194, 3822, 9764, 10087, 12316, 14766, 18565).

³ Dans les formules *accordera* (= *accordra* 18795), la première forme note la graphie du manuscrit et la seconde précédée de « = » dans la parenthèse, la lecture orale qu'il faut en faire.

2.4 puis ce que

La conjonction *puisque*, toujours écrite en deux mots, pourrait connaître une épenthèse dans les trois vers suivants (diversement corrigés, v. 202 : *puis qu'il* > *puis que il*, v. 4509 *qu'on* > *quë on* et v. 6137 : *eurë est*) :

202 messeigneurs, puis qu'il vous plaist,
4509 Puis qu'ainsi est qu'on s'assemble
6137 Puis que l'eure est ordonnee

Le [s] des formes modernes de ce mot et de *presque* ne continue vraisemblablement pas le [-s] final des prépositions *puis* et *près* (malgré Rosset 1911 : 344). Fouché (1966 : 870) montre qu'il est probablement issu du pronom *ce*, généralisé dans la langue populaire devant le complémenteur *que* des expressions *puis ce que*, *près ce que* et qui n'a survécu que dans *parce que*. La condamnation des puristes a fait disparaître les graphies *puis ce que*, *près ce que*, mais n'a pas porté sur la forme sonore la forme sonore [s] que justifiait à leurs yeux le *s* graphique de *puisque*, *presque*⁴.

3 Les contractions *Voyelle+Chva*

La contraction des anciennes suites *Voyelle+Chva* est complète dans la langue. Celles-ci ne comptent qu'exceptionnellement pour deux syllabes dans le vers, comme dans « *et armé d'un harnois blanc* » (20232). La contraction est le plus souvent notée à l'intérieur des mots, par. ex. une seule occurrence de l'adverbe *hardiement* (491) contre 10 pour *hardiment* (521, 8585...) et *hardyement* (1566, 18873). On ne note aucune contrainte sur leur distribution, comme cela sera le cas plus tard (cf. Morin 2000). Exceptionnellement, la terminaison *-ie* est dissyllabique dans *amie/amyé* et dans les formes verbales (*je prie*, (*ils prient*).

⁴ J'avais fait référence à cette analyse de Fouché dans une communication personnelle à Claire Lefebvre pour l'interprétation du *ce* explétif devant *que* qu'elle mentionne dans un de ses travaux (1982 : 93–94). Cette communication a fait l'objet de commentaires « surréalistes » dans le travail de King (1991 : 71n10) : « Adrian Battye (personal communication) points out that Morin's proposal is weakened (at least for *lorsque* and *puisque*) because the originals have a final /s/. Note also that *lorsque* is an attested spelling for quite a considerable time in written French ». — Indeed!

4 Les syncopes de chva

4.1 En syllabe initiale

La syncope du chva dans la syllabe initiale est régulièrement attestée dans les formes conjuguées de *besogner* et dans *pesant*, *pesanteur*, *Phelippe*, *peril*, *perilleux*, *vray* (< afr. *verai*), *vrayement*. On voit que dans tous ces cas, la consonne initiale est une labiale [p, b, f], ou [v].

4.2 En position interne

La syncope en position interne est assurée dans les mots *dernier* < afr. *derrenier*, *desormais* < *desoremais*, *serment* < afr. *sairément*, qui conservent parfois, pour les deux premiers, leurs graphies anciennes. Le nom *esperit* (10028⁵), compte pour trois syllabes, mais pourrait très bien avoir été prononcé [esə'prit] (cf. 5.2) plutôt que [e(s)'pərit].

4.3 En finale de mot

Les *e* finals des paroxytons sont élidés dans une proportion de 92%. La variante monosyllabique *el* du pronom clitique *elle* est encore en usage, mais apparaît une seule fois (16266) avec cette graphie; elle est normalement écrite *elle* (4435, 7181...) et parfois *et* (15518, 18521).

Les monosyllabes atones *ce* (pronom), *de*, *je*, *le*, *me*, *te*, ainsi que les enclitiques préverbaux *se* (réfléchi) et *ne* (négation) sont pratiquement toujours élidés devant voyelle, mais non le pronom tonique *ce* (après préposition : *à ce*, *de ce*, *par ce*, *pour ce*...). L'élision est rare avec les conjonctions *ne* 'ni', *se* 'si' et le complémentateur *que*; ainsi ce dernier n'est élidé que dans une proportion de 12%.

5 Les épenthèses

Les éditions corrigent souvent la mesure des vers en supposant un chva épenthétique entre deux consonnes, soit dans des attaques de syllabe ([pr], [gr]...), soit après une coda interne ([rd], [rn], [rv]...) ou en finale de mot (*nul*, *seul*, *dix*...). L'épenthèse est loin d'être assurée

⁵ Corriger *esprit* (10028) en *esperit* dans l'édition de V.L. Hamblin (communication personnelle).

pour la plupart de ces contextes. Les seuls cas suffisamment attestés sont l'épenthèse dans les attaques [gl] et dans les suites [l]+Consonne et [s]+Consonne.

5.1 En attaque de syllabe et après [r] en coda

L'épenthèse est plausible dans trois des cinq occurrences de la suite [gl] dans les mots savants construits sur NEGLIG- : *negligence* (124), *negligent* (143), *negligens* (12691). Elle pourrait s'expliquer par la disparition du groupe [gl] qui était devenu [ʎ] dans une vaste région du Sud du domaine d'oïl, dont l'Orléanais aurait pu faire partie (cf. Morin 2008). L'épenthèse viendrait briser un groupe inconnu dans le système phonologique de la langue.

L'épenthèse est aussi plausible dans l'attaque [vr] de la grande majorité des occurrences du toponyme *Rouvray Saint Denis* (8782, 9006...)⁶, mais sans motivation phonologique évidente.

Un autre nom propre *Cleremont* (= *Clermont*, 8098, 8331...) ~ *Clairemont* (20475) connaît l'épenthèse, cette fois après [r] en coda; dans ce cas aussi la motivation phonologique n'est pas évidente.

5.2 Après [l] et [s] devant consonne

L'épenthèse de chva entre [l] ou [s] suivis de consonne est par contre bien représentée, sans toujours être enregistrée dans la graphie. Elle s'observe dans des mots savants et des emprunts à l'occitan; pour [l]+C : *consultacion*, *consulter*, *difficulté*, *sepulture*, et pour [s]+C : *a(b)stenir*, *Augustins*, *bastille*, *Biscquains*, *constitucion*, *desespoir*, *discorde*, *discuter*, *disposer*, *especial*, *esperance*, *esperer*, *espoir*, *estature*, *estrade*, *expressement*, *fantastique*, *frustrer*, *gascon*, *instance*, *instant*, *instruit*, *ma(g)nifester*, *majesté*, *molester*, *mynistrateurs*, *nono(b)stant*, *o(b)scure*, *o(b)stiné*, *o(b)stinacion*, *prospere*, *prosperité*, *resistance*, *resister*, *spacieuse*, *stille* 'style', *substance*.

Il est très significatif, par contre, qu'on ne puisse pas justifier d'épenthèse régulière dans les nombreux mots savants utilisés dans le *Mystère* avec les suites graphiques *bj*, *bs*, *bt*, *ct*, *dj*, *dv*, *pt*, *gm*, etc. qui finiront par se prononcer [bʒ], [ps], [pt], [kt], [dʒ], [dv], [pt], [gm], etc. dans la langue moderne : *subjuguer*, *absence*, *obsecr* 'obsèques', *soubtil*, *victoire*, *adjuer*, *adversité*, *captivité*, *augmenter*, etc., mais dont la première lettre est certainement encore muette à cette époque.

⁶ V.L Hamblin me fait savoir que la graphie *Rouveray* (v. 8680) des éditions de Guessard & Certain et de G. Gros ne se trouve pas dans le ms. qui écrit toujours *Rouvray*.

6 Les groupes consonantiques nouveaux

Guessard & Certain font à juste titre observer que les épenthèses précédentes ne sont admissibles qu'à l'intérieur de groupes consonantiques appartenant à la langue parlée : « il résulte clairement que, de son temps, on prononçait souvent deux consonnes consécutives, puisqu'il [sc. l'auteur] utilisait, pour la mesure de ses vers, l'effet attribué à cette prononciation. » (1862 : xliii). Le témoignage du *Mystère du siège d'Orléans* permet donc de préciser la chronologie probable de l'activation des consonnes étymologiques dans les mots savants sur laquelle il est sinon difficile de se prononcer.

Dans l'évolution qui va du latin à l'ancien français toutes les consonnes en coda s'étaient affaiblies devant une autre consonne à l'exception de [r] comme dans *forte* ['fɔrtə], des fricatives [s] et [z] comme dans *feste* ['festə] et *isle* ['izlə], et probablement des nasales comme dans *jante* ['dʒāntə]. Les fricatives [s] et les nasales vont s'affaiblir à leur tour : ['festə] > ['fɛ:tə], *isle* ['izlə] > ['i:lə], ['dʒāntə] > ['zā:tə] et l'on admet communément que [r] est la seule consonne qui se soit maintenue dans la langue jusqu'à nos jours, bien qu'elle ait aussi pu s'amuir variablement à certaines périodes dans certains registres (cf. Meyer-Lübke 1934 : § 166, p. 134).

Certains chercheurs proposent cependant que le [r] ait eu le même sort. Selon Straka (1964 : 56 [1979 : 252]), le [r] en coda des mots héréditaires aurait été restauré dans la norme de prononciation construite sur l'usage des classes dominantes sous l'influence des grammairiens, tout comme ceux-ci seraient responsables de l'activation des consonnes étymologiques dans les mots savants. Les premiers grammairiens qui pourraient avoir eu cette influence seraient Barclay en 1521 et Palsgrave en 1530 selon ce savant (Straka 1985 : 111); on peut cependant douter que les grammairiens anglais aient pu avoir une telle influence sur les usages outre-Manche. On admet plus généralement que c'est à la suite de la réforme dit « érasmiennne » de la prononciation du latin provoquée par les écrits d'Érasme (1528) qu'on a commencé à lire le latin en prononçant les consonnes en coda qui étaient suivies d'une autre consonne et « de là, peu à peu, cette nouvelle prononciation a passé au français » (Fouché 1966 : 871).

Selon Fouché (1966), cependant, les lettrés du moyen âge n'auraient jamais cessé de prononcer les [l] et les [s] devant consonne en latin (probablement les lettrés les plus savants), ni dans certains mots français empruntés à cette langue, comme « *exalter*, [...] *calvaire*, *cultiver*, *moltepleiier* » (p. 865) et « sans doute ainsi pour *chaste*, *juste*, *justice*, etc. » (p. 867).

Cette hypothèse permettrait d'expliquer pourquoi les épenthèses observées dans le *Mystère* se font précisément dans ces contextes. On ignore cependant sur quoi Fouché se fonde pour proposer cette hypothèse, car il n'existe aucun témoignage fiable sur l'articulation de ces consonnes avant ceux des grammairiens du XVI^e siècle. Au contraire, le témoignage du *Mystère* permet de dire que les *s* préconsonantiques s'étaient amuïs dans un nombre important de mots savants où ils sont maintenant prononcés : *justice* (912, 3947...),

justement (1572, 9216...), *espace* (1526, 6486...) et *esclandre* (écrit *esclande*, *esclandre*, *escande* 392, 6477, 7499...), puisqu'ils ne provoquent jamais l'apparition du chva ornemental. On notera en particulier parmi ceux-ci, certains des mots que Fouché avait choisis pour illustrer la thèse contraire.

Il est plus raisonnable de croire, comme il est généralement admis, qu'après une période où effectivement les parlars romans d'oïl du Centre et de l'Ouest ne connaissaient plus les [l] et les [s] préconsonantiques, de nouvelles suites [l]+C et [s]+C se sont formées dans la langue à la suite de la chute des chvas. Celle-ci a dû commencer relativement tôt après [r] (comme dans *derrenier* > *dernier*), après [l] (cf. *hallebarde* prononcé [(h)al'bardə] au vers 16347) et après [s] (comme dans *houssepillier* > *houspiller*), conformément aux tendances générales d'organisation des syllabes (cf. Vennemann 1988). Les lettrés n'ont pas attendu Érasme pour commencer à prononcer dans leur latin les nouveaux groupes consonantiques que leur permettait l'évolution de la langue — et de là dans les mots savants les moins intégrés dans la langue ordinaire.

Alors que les syncopes internes du chva s'étendent à un plus grand nombre de contextes, les locuteurs apprennent à articuler des suites consonantiques de plus en plus complexes. Ces nouvelles habiletés peuvent s'exprimer dans la prononciation du latin dont les méthodes d'enseignement favorisent le renouvellement (cf. Morin 2008). Elles ont certainement plus contribué à la nouvelle prononciation des groupes consonantiques du latin, et par là des mots savants en français, que les écrits d'Érasme (cf. Rosset 1911 : 340–346, qui retient cependant l'influence de ce dernier, en supposant que l'effet de la syncope du chva ne se manifeste pas avant les XVI^e et XVII^e siècles).

7 Le chva ornemental en moyen français

La discussion précédente admet avec Guessard & Certain que la langue connaissait des suites [l]+Consonne et [s]+Consonne, et que « l'effet attribué à cette prononciation » permettait de satisfaire la mesure du vers. Plus prosaïquement, il est vraisemblable que l'interprète introduisait un chva, qu'on peut appeler « ornemental » (cf. Morin 2003), entre les deux consonnes.

On ne peut exclure *a priori* que dans la langue ordinaire aussi, un chva venait briser les groupes consonantiques des mots savants, au moins dans les registres formels : ceci, si l'on admet que la phonologie de la langue ne légitimait pas encore ces suites consonantiques. Les suites graphiques *lt* et *sp* de *faculté* et *espoir* (ou des mots latins correspondants) inciteraient les sujets à vouloir articuler /lt/ et /sp/, qu'ils réaliseraient alors [lət] et [səp] conformément au système phonologique de la langue.

Cette dernière hypothèse est peu vraisemblable. Les lettrés auraient dû appliquer la même stratégie aux suites de deux lettres dont la première note une obstruante, du type *pt*, *bt*, *bs*, etc., comme on voit aussi dans les emprunts à l'anglais à cette époque : *Bedford* > *Betefort* (prose), *Bethefort* (prose), *Bedesfort* (3 syll.), *Bedefort* (3 syll.), *Betesfort* (prose). Ainsi, le mot *captivité*, par exemple, se serait prononcé [kapətivi'te] dans les mêmes conditions; c'est-à-dire aussi dans la lecture du vers. Or, nous avons vu que ce n'est pas le cas. On conclura que *l* et *s* devant une lettre-consonne étaient prononcés [l] et [s], alors que les lettres *p*, *b*, *d*, *c* et *g* des mots savants étaient muettes devant une lettre-obstruante.

En d'autres termes, le chva ornemental n'est pas requis par la phonologie de la langue, mais fait partie des conventions de lecture du vers : *sepulture* et *instruit* se prononcent [sepyl'tyrə] et [ɛstruɪ(t)] dans la langue ordinaire, et [sepylə'tyrə] et [ɛsətruɪ(t)] dans le vers. Le chva ornemental s'est mis en place dans la langue poétique en réaction à la chute du chva dans la langue ordinaire. Le répertoire des textes anciens en vers qui règle la prononciation poétique au XV^e siècle comprend un grand nombre de vers où l'on doit continuer à prononcer les chvas devenus muets pour respecter la mesure, comme dans *palefroi*, *hallebarde*, *semaine*, *bracelet*. Ces mots doivent continuer à se prononcer [palə'frɥɛ], [(h)alə'bardə], [sə'mənə], [brasə'lɛ(t)] dans les vers, bien qu'ils se prononcent normalement. [pal'frɥɛ], [(h)al'bardə], [s'mənə], [bras'lɛ(t)]. La prononciation poétique n'a pas besoin d'être reprise pour chaque mot en particulier, mais relève d'une simple règle : les suites consonantiques [lt] et [s]+C de la langue ordinaire se prononcent [lət] et [sə]+C en poésie. La règle est générale et s'applique automatiquement aux mots savants comme *sepulture* et *instruit*. Contrairement aux principes qui régleront la prononciation poétique au XVII^e siècle sur l'orthographe conventionnelle (cf. la « fiction graphique » dans Cornulier 1995 : 216–232 et Morin 2000), les règles gouvernant la présence du chva ornemental au XV^e siècle sont indépendantes de la graphie.

S'il ne s'est pas développé de chva ornemental après la syncope des chvas dans les suites *Obstruante*+*[ə]*+*Liquide* et *[r]*+*[ə]*+*C*, comme dans *vrai* < *verai* < *VĒRĀCŪM* et *dernier* < *derrenier* < *DĒRĒTRŌ* + *-ĀNŪM* + *-ĀRĪŪM*, c'est que ces syncopes n'ont pas créé de nouvelles combinaisons consonantiques. Les résultats *Obstruante*+*Liquide* et *[r]*+*C* se sont confondus avec des combinaisons héréditaires identiques stables et beaucoup plus nombreuses, comme *fleur* < *FLORĒM* et *tourner* < *TŪRNĀRĒ*.

Les versificateurs du XV^e siècle ont pu reconnaître des réalisations non conformes à la prononciation ordinaire des mots *vrai* ou *dernier* dans le répertoire des œuvres poétiques plus anciennes où on devrait les prononcer [vər-] et [-nər-], sans les considérer autrement que comme de simples cas isolés.

8 Conclusion

L'usage du *e* pour représenter le chva dans la graphie du *Mystère du siège d'Orléans* est très capricieux et déroutant. La mesure des vers est néanmoins très régulière, comme l'ont bien remarqué les différents éditeurs de ce texte. Lorsqu'on distingue soigneusement les faits de graphie, de fluctuation morphologique et de prononciation spécifique à la poésie, ce texte permet de retrouver des aspects importants de la prononciation ordinaire que ne laissent pas transparaître, ni la graphie ordinaire, ni les œuvres poétiques conventionnelles. On peut ainsi établir que le chva s'était effacé après les liquides [r], [l] et après la fricative [s] dans la langue ordinaire dès le milieu du XV^e siècle. Les habitus phonologiques des locuteurs incluent maintenant la production des suites consonantiques [l]+Consonne et [s]+Consonne, que les lettrés mettent à contribution pour la lecture du latin, puis dans la prononciation des mots savants nouvellement introduits ou relativement peu intégrés dans la langue ordinaire. Ce témoignage met en évidence les facteurs qui permettent l'activation des lettres étymologiques dans la prononciation des mots savants, en particulier l'importance de la chute du chva qui la rend phonologiquement possible. L'on voit aussi que le rôle des grammairiens n'est pas aussi déterminant qu'il est admis et que cette activation a commencé bien avant la réforme érasmiennne de la prononciation du latin.

Ces conclusions valent avant pour la langue parlée à Orléans, mais il fait peu de doutes qu'elles s'appliquent aussi à celle de l'Île-de-France et, malgré la koinéisation qui caractérise les parlers des grands centres économiques (cf. Lodge 2004), à la langue de la Capitale.

Références

- Cornulier, Benoît de. 1995. *Art Poétique : notions et problèmes de métrique*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Evans, Joan et Paul Studers, eds. 1926. *Saint Joan of Orleans; scenes from the fifteenth century Mystère du siège d'Orléans*, selected and translated by Joan Evans, the text edited by Paul Studer. Oxford : Clarendon Press.
- Érasme, Didier. 1528. *De recta latini græcique sermonis pronuntiatione dialogus*. Bâle : Froben.
- Fennell, Trevor G. 1975. *La morphologie du futur en moyen français*. Genève : Droz.
- Fouché, Pierre. 1969. *Phonétique historique du français*, vol. 2 : *les voyelles*, 2^e éd. Paris : Klincksieck.
- Gros, Gérard (ed.). 2002. *Mystère du siège d'Orléans*. Paris : Librairie Générale Française (Livres de Poche «Lettres gothiques»).
- Guessard, F. et E. de Certain (eds.). 1862. *Le mystère du siège d'Orléans*. Paris : Imprimerie impériale.
- Hamblin, Vicky L. (ed.). 2002. *Le mystère du siège d'Orléans*, édition critique. Genève : Droz.

- King, Ruth. 1991. Wh-words, wh-questions and relative clauses in Prince Edward Island French. *Canadian Journal of Linguistics* 36.65–85.
- Lefebvre, Claire. 1982. Le répertoire des mots WH en français vernaculaire et leur insertion dans la grammaire du français. *La syntaxe comparée du français standard et du français vernaculaire : approches formelles et fonctionnelles*, vol. 2, éd. par Claire Lefebvre, 73–125. Montréal : Office de la langue française.
- Lodge, R. Anthony. 2004. A sociolinguistic history of Parisian French. Cambridge/New York : Cambridge University Press.
- Lote, Georges. 1955. *Histoire du vers français*, tome 3 : *Le moyen âge — La poésie; le vers et la langue*. Paris : Boivin.
- Meyer-Lübke, Wilhelm. 1934. *Historische Grammatik der französischen Sprache*, 4^e et 5^e éd.. Heidelberg : Carl Winters.
- Morin, Yves Charles. 2000. La variation dialectale et l'interdiction des suites *Voyelle + e muet* dans la poésie classique. *Le vers français : histoire, théorie, esthétique*, éd. par Michel Murat, 193–227. Paris : Champion.
- Morin, Yves Charles. 2003. Le statut linguistique du chva ornemental dans la poésie et la chanson françaises. *Le sens et la mesure : De la pragmatique à la métrique – Hommages à Benoît de Cornulier*, éd. par Jean-Louis Aroui, 459–498. Paris : Honoré Champion.
- Morin, Yves Charles. 2007. Les yods des terminaisons *-ions* et *-iez* de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif des verbes français. *Des sons et des sens : données et modèles en phonologie et en morphologie*, éd. par Élisabeth Delais-Roussarie et Laurence Labrune, 125–140. Paris : Hermès.
- Morin, Yves Charles. 2008. Le Gaynard (1609) : L'ancienne orthographe, la nouvelle pédagogie et la réforme orthographique. *Évolution et pratique de l'orthographe française*, éd. par Alain Desrochers, France Martineau et Yves Charles Morin. Ottawa : Éditions David.
- Rosset, Théodore. 1911. *Les origines de la prononciation moderne étudiée au XVII^e siècle*. Paris : Colin.
- Rydberg, Gustav. 1898-1907. *Geschichte des französischen ə*. Uppsala : Almqvist & Wiksells.
- Straka, Georges. 1964. L'évolution phonétique du latin au français sous l'effet de l'énergie et de la faiblesse articuloire. *Travaux de Linguistique et de Littérature* 2 : 1.17–98. [Repris dans Straka 1979 : 213–294.]
- Straka, Georges. 1979. *Les sons et les mots : choix d'études de phonétique et de linguistique*. Paris : Klincksieck.
- Straka, Georges. 1985. Les rimes classiques et la prononciation française de l'époque. *Travaux de Linguistique et de Littérature* 23 : 1.61–138.
- Vennemann, Theo. 1988. Preference laws for syllable structure and the explanation of sound change. Berlin : Mouton de Gruyter.